Mouvement des Entreprises de France

Nouvelles de Bruxelles

Publié le 15 avril 2019

Brexit, sommet UE-Chine, coopération numérique, lobbying, filtrage des investissements directs étrangers, élections législatives espagnoles, grand oral des candidats aux européennes...

Le Brexit est reporté au 31 octobre 2019
Un Conseil européen exceptionnel réuni le 10 avril a décidé de reporter la sortie du Royaume-Uni au 31 octobre 2019. Conséquences : 1) il n'y aura aucun changement dans la vie quotidienne des entreprises jusqu'à cette date, 2) le Royaume-Uni devra organiser des élections européennes le 23 mai et ses députés continueront de siéger à Strasbourg, 3) les incertitudes sur la date et la nature de la sortie, avec ou sans accord, ne sont pas levées et dépendent du Parlement britannique.

21e sommet Union européenne – Chine
Le 9 avril, lors de leur 21e sommet, l'UE et la Chine ont réaffirmé leur soutien résolu au système multilatéral d'échanges. Ils ont rappelé leur attachement à l'OMC et à un système non discriminatoire, ouvert et solidaire. En parallèle, ils ont signé un protocole d'accord sur un dialogue sur le contrôle des aides d'État, ils se sont accordés sur les termes du mandat pour le dialogue sur la politique de la concurrence. Ils ont publié une déclaration conjointe sur la mise en œuvre de la coopération en matière d'énergie.

Trois nouvelles initiatives en matière de coopération numérique
Le 9 avril, lors de la Journée du numérique 2019, les Etats membres ont signé trois déclarations prévoyant la mise en commun de leurs efforts et de leurs ressources en vue d'accélérer l'évolution numérique dans des domaines clés susceptibles de procurer des avantages concrets à nos économies et à nos sociétés. Ces initiatives concernent le renforcement de la participation des femmes au monde numérique, la construction d'un avenir numérique intelligent et durable dans l'agriculture et les zones rurales et la numérisation du patrimoine culturel.

Lobbying : la réforme du registre de transparence européen devrait être repoussée
La réforme de registre européen de transparence ne serait pas prête avant les élections européennes. Les nouvelles règles qui devaient être mises en place pour la nouvelle législature n'auraient pas été jugées suffisamment ambitieuses par la Commission. Les discussions entre les institutions européennes devront donc se poursuivre.

Entrée en vigueur du règlement sur le filtrage des investissements directs étrangers
Le cadre européen pour le filtrage des IDE est entré en vigueur le 10 avril. Il crée un mécanisme de coopération permettant aux États et à la Commission d'échanger des informations et de partager leurs préoccupations sur des IDE spécifiques. Il permet à la Commission d'émettre des avis lorsqu'un IDE constitue une menace pour la sécurité ou l'ordre public ou compromet un programme présentant un intérêt pour l'UE. Il fixe certaines exigences aux États qui souhaitent maintenir ou adopter un mécanisme national et tient compte de la nécessité de respecter des délais courts, favorables à l'entreprise, et de respecter des exigences strictes en matière de confidentialité.

Elections législatives en Espagne le 28 avril
La campagne pour les législatives espagnoles commence ce vendredi. Selon les derniers sondages, le Parti socialiste arriverait en tête avec 31,1% des suffrages et obtiendrait entre 137 et 139 sièges. Néanmoins une coalition de droite entre le Parti populaire, le parti libéral Ciudadanos et le parti d'extrême droite Vox est également

possible. Pour l’instant créditée de 45,6 % des voix, elle obtiendrait entre 149 et 158 sièges. 176 sièges sont nécessaires pour obtenir la majorité absolue.

Le MEDEF invite les candidats aux européennes à un grand oral le 25 avril

Le 26 mai, les Français éliront 79 députés sur 705 au Parlement européen de Strasbourg. Pendant cinq ans, les eurodéputés prendront des décisions majeures pour la vie de nos entreprises. Aussi, dans le cadre de sa campagne Merci l’Europe, le MEDEF souhaite interroger les candidats à l’occasion d’un grand oral. Les principales têtes de liste répondront aux questions des chefs d’entreprise.